



**SAINTE-THÉRÈSE**  
*Ville d'arts, de culture et de savoir*

**Appel d'offres - Ville de Sainte-Thérèse**

**Contrat 2024-65 – Travaux de construction du nouvel aréna**

La Ville de Sainte-Thérèse demande des soumissions pour des travaux de construction du nouvel aréna situé au 50, rue Saint-Louis, à Sainte-Thérèse.

De façon générale, les travaux comprennent, sans s'y limiter, la construction d'un nouvel aréna, d'une superficie de 3 870 m<sup>2</sup> répartie sur deux étages, composé d'une patinoire de dimensions approximatives de 61 m X 28 m (200' x 85') ayant une capacité de 336 personnes assises, de l'aménagement extérieur et des travaux connexes.

#### **DOCUMENTATION DISPONIBLE**

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents en communiquant avec le service à la clientèle du "Système électronique d'appel d'offres "SEAO" au 514 856-6600 (région de Montréal) ou au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence **20031425**. L'obtention des documents est sujette à la tarification établie par SEAO.

Si des renseignements sur l'interprétation des documents d'appels d'offres sont nécessaires, veuillez-vous adresser à M. David Bédard-Barette de TLA architectes, au numéro suivant : 450 629-9992, poste 2022.

#### **RÉCEPTION DES DOCUMENTS**

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention :

**VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE**  
**Hôtel de ville**  
**6, rue de l'Église**  
**Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1**

L'enveloppe de retour doit être clairement identifiée au numéro de contrat du présent appel d'offres, dans le coin inférieur gauche, et le nom de l'entreprise qui la dépose et son adresse légale dans le coin supérieur gauche.

Les enveloppes seront reçues **avant 11 h, le jeudi 23 janvier 2025** et seront ouvertes publiquement, le même jour aussitôt que possible après l'heure limite, en la salle du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1.

La Ville de Sainte-Thérèse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 27 novembre 2024

Avis numéro : 2024-74

**Camille Plamondon, notaire**  
**Greffière**